



| Numéro | Commission | Avis |
|--------|------------|------|
| | | |

SESSION DU 9 AVRIL 2021

Proposition de VOEU**« Ecotaxe »**

A partir du mois d'août 2013, une large mobilisation en Bretagne s'est opposée à la mise en œuvre de la taxe poids lourds, dite « écotaxe », élaborée dès 2009 par le Gouvernement Fillon. Face à l'ampleur de la contestation, le Gouvernement Valls supprime cette taxe en octobre 2014.

Depuis, l'idée d'une écotaxe revient régulièrement dans le débat public, notamment portée par les Présidents de Régions de transit routier (Grand Est, Ile-de-France, Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, PACA).

L'article 32 du projet de loi « climat et résilience », mis à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, donne la possibilité aux Régions de mettre en place une écotaxe poids-lourds sur leurs routes. Le Gouvernement Castex renvoie donc la responsabilité de la création de cette écotaxe aux Régions.

La Bretagne, territoire péninsulaire au bout de l'Europe, dont l'économie repose largement sur les productions primaires et l'exportation de produits frais, et dont l'infrastructure ferroviaire ne permet pas actuellement le déploiement massif du fret ferroviaire, a un besoin vital de transports routiers de marchandise.

La création d'une taxe sur les transports, même dans les autres Régions, aurait pour effet de renchérir les produits bretons de manière discriminatoire, sur le territoire national et au-delà. Elle se traduirait inmanquablement par des pertes d'emploi, particulièrement à la pointe bretonne. Elle ferait également courir le risque d'un désengagement de l'Etat du financement des infrastructures de transport.

Les enjeux climatiques rendent incontournable un débat public sur la fiscalité carbone, mais dans un espace de libre circulation un tel débat n'a de sens qu'au niveau de l'Union européenne. Il est aujourd'hui d'autant plus nécessaire que l'Union doit trouver des ressources propres pour financer le plan de relance européen.

Le Conseil régional de Bretagne, réuni le 9 avril 2021 :

- Demande au Gouvernement de revenir sur sa volonté de donner aux Régions la faculté de créer une écotaxe sur les transports routiers de marchandises
- Demande au Gouvernement de lancer un grand plan de développement du fret ferroviaire pour lequel la Bretagne pourrait servir de territoire test

